

## **L'enregistrement électronique arrive au Manitoba**

*Une méthode plus sûre et plus efficace de dépôt numérique des documents relatifs à des titres fonciers*

**Winnipeg (Manitoba), le 18 décembre 2017** — L'Office d'enregistrement des titres et des instruments a lancé officiellement aujourd'hui le nouveau système d'enregistrement électronique du Manitoba qui modernisera et améliorera l'efficacité, la sécurité et la qualité des procédures de dépôt des documents relatifs à des titres fonciers dans la province.

L'enregistrement électronique automatisera l'envoi et l'enregistrement des documents relatifs à des titres fonciers. Le système fonctionne avec toutes les combinaisons de formules d'enregistrement des titres fonciers et a été conçu pour extraire des données des formules intelligentes numériques et sécurisées relatives aux titres fonciers. La flexibilité et l'exactitude de l'enregistrement électronique réduiront un grand nombre des erreurs et des omissions qui se produisent actuellement avec l'envoi de documents papier.

Les Manitobains bénéficieront d'un service amélioré et plus sûr qui comprend des délais d'attente raccourcis et des améliorations importantes des procédures de recherche et d'enregistrement des titres fonciers.

Le nouveau système deviendra obligatoire à compter du 3 avril 2018 pour tous les avocats, tous les établissements financiers ainsi que les utilisateurs qui déposent plus de 500 documents relatifs à des titres fonciers par an. Les utilisateurs qui déposent plus de 100 documents relatifs à des titres fonciers par an seront tenus d'utiliser le nouveau système à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

L'élaboration de l'enregistrement électronique a commencé en 2015 et a fait l'objet de consultations auprès d'intervenants et de clients pour veiller à ce que le système soit convivial et offre une expérience uniforme.

### **Citations**

« Le nouveau système d'enregistrement électronique fait progresser le Manitoba en contribuant à la création d'une méthode sécuritaire, numérique et sans papier de dépôt des documents relatifs à des titres fonciers. C'est un jalon important pour l'Office d'enregistrement des titres et des instruments qui apporte aux Manitobains un meilleur service en ce qui concerne les titres fonciers. Avec la mise en service de l'enregistrement électronique, nous nous attendons à de meilleurs délais de service et à un processus plus efficace pour tous nos clients. »

*Nancy Anderson*

*Directrice générale de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments*

« Les Manitobains peuvent s'attendre à ce que le traitement complet des documents effectué en leur nom prenne moins de temps lorsqu'ils achètent ou vendent une propriété. Nous sommes fiers de participer au lancement de cette méthode innovatrice de dépôt des documents électroniques relatifs aux titres fonciers. »

*Elgin Farewell*

*Président-directeur général de Teranet (propriétaire de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments)*

« L'enregistrement électronique fait partie de l'Initiative d'amélioration des services aux clients lancée par le gouvernement du Manitoba en 2011. Cette initiative a apporté de nombreuses améliorations dans la façon dont l'Office d'enregistrement des titres et des instruments offre des services légaux aux clients. »

*Barry C. Effler*

*Registraire général du Manitoba*

« Les nouveaux services d'enregistrement électronique déboucheront sur un meilleur service pour la population du Manitoba. Depuis la plateforme améliorée de recherche en ligne jusqu'à nos formules intelligentes relatives aux titres fonciers, et maintenant notre projet cadre d'enregistrement électronique, nous avons fait des progrès importants à chaque étape des procédures de recherche et d'enregistrement des titres fonciers. »

*Maureen Terra*

*Cadre responsable de l'Initiative d'amélioration des services aux clients à l'Office d'enregistrement des titres et des instruments*

-30-

### ***Au sujet de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments***

*L'Office d'enregistrement des titres et des instruments fournit des certificats de titres fonciers, tient à jour des registres de terres et d'arpentage et fournit des renseignements fiables sur les intérêts dans les biens personnels au Manitoba. [Teranet Manitoba LP](#) est le propriétaire privé et l'exploitant de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments, lequel est un fournisseur de services pour la Province du Manitoba. Le bureau du registraire général assure la supervision.*

Pour en savoir plus sur l'Office d'enregistrement des titres et des instruments, visiter le site Web de la compagnie au [www.tprmb.ca/](http://www.tprmb.ca/). Pour en savoir plus sur l'enregistrement électronique, visiter le [www.eRegInfo.ca/fr/](http://www.eRegInfo.ca/fr/).

### ***Au sujet de Teranet***

*[Teranet](#) est le chef de file canadien dans la prestation et la transformation de services d'enregistrement légal et offre à ses clients une vaste expertise en matière d'enregistrement foncier et commercial. Nous commercialisons également des solutions foncières et de données fiables ainsi que des services d'automatisation de la gestion de la pratique à des milliers de clients dans le secteur immobilier, les services financiers, les administrations publiques, les services publics et les marchés juridiques. Fondée en 1991, Teranet exploite le Système*

*d'enregistrement électronique de la Province de l'Ontario et l'Office d'enregistrement des titres et des instruments de la Province du Manitoba. Notre intention est d'étendre nos offres de services d'enregistrement à d'autres provinces ou territoires. Nous sommes fiers d'être reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto en 2017. Teranet Inc. appartient à 100 % à [OMERS Infrastructure](#), le gestionnaire de l'infrastructure d'investissement de OMERS, le régime de pension des employés municipaux de l'Ontario. OMERS est l'un des plus importants fonds de pension du Canada et possède un actif de plus de 85 milliards de dollars canadiens.*

**Personne-ressource :**

Ashlee Espenell, coordonnatrice des communications  
Office d'enregistrement des titres et des instruments  
204 949-7369  
[Ashlee.Espenell@tprmb.ca](mailto:Ashlee.Espenell@tprmb.ca)